

Règlement Trèfle à 4 feuilles 2025.

Parcours : le Trèfle à quatre feuilles sera disputé en individuel sur un parcours de 6km5, 15km et 25km pour les courses et 6km5 et 13,5km pour la marche.

Départ : Les départs seront à 8h30 pour le 25km et le 13,5 marche
9h pour le 15km, et 9h30 pour le 6,5 course et marche

Ravitaillements : Disposés sur le parcours et à l'arrivée. Prévoir Ecotasse.

Sécurité : des commissaires assurent la sécurité des coureurs. Aucun accompagnateur vélo ne sera autorisé sur le circuit.
Vivonne Loisirs a souscrit auprès d'Allianz une assurance responsabilité civile .
Vivonne Loisirs décline toute responsabilité en cas de vol.
Tout coureur non licencié doit être assuré en responsabilité civile et individuel accident.

Conditions et inscription : l'âge minimum des participants pour les courses est de 16 ans pour le 6,5 et 15 kms avec autorisation parentale signée, 18 ans pour le 25 , le jour de la course . Pas d'âge minimum pour les marches.

Les inscriptions seront accompagnées du PPS de moins de 3 mois au jour de la course ou de la licence d'athlétisme valable le jour de la course.

Les droits d'engagement sont de 3€ pour les marches, 7 € pour le 7km, 8€ pour le 15km et 9€ pour le 25km en ligne via le site runchrono.fr . Possibilité d'inscription sur place le jour même.

Classement et récompense : classement individuel pour chaque épreuve, récompenses aux 3 premiers puis au premier de chaque catégorie (ancienne classification). Chaque coureur se verra remettre un lot .
Également lots à gagner par tirage au sort de dossards lors de la remise de prix.

Droit à l'image : Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation pour l'utilisation faite de son image.

Vestiaires/Douches : il n'y aura pas de vestiaires et de douches sur le site de la course .

Protocole sanitaire : si besoin, en fonction des mesures en vigueur au moment de la course.